

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 23 JUN 2026
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 41

Nb. de représentés : 11

Nb. d'absents : 1

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin à 17h10, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 04/116 :

Attribution de subvention à l'Association Club de Sport Adapté de Saint-Pierre

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, LAKERMANCE Michèle, NARIA Olivier, NARINSAMY Nadège, OMARJEE Mohammad, DAMOUR Kichena, DERFLA Lisa, RICHARDSON Jackson, SELLY Roger, ARAYE Hélène, LABENNE Jennifer, VIENNE Frédéric, TAYLLAMIN Patricia, LAURENCE Dany, KICHENIN Nicole, MAROUDE GOPALLE Valdo, ABLANCOURT Nathalie, LAGARRIGUE Moïse, VAYABOURY Jean Patrick, FIROAGUER Patrick, TAN Willy, NASSIBOU Guilaine, VIRY Pascaline, JUDITH Laurent, SAILLY Sabine, NAYAGOM Ulrich, LAGARRIGUE Béatrice, AKHOONE Roxana, GOVINDASSAMY POULLE Lilian, MALIDI Mariaty, SUMAC Clément, PALIOD Samantha, TECHER Fabrice Louis, POTHIN Henri-Claude, BANDAMA ATIAMA Yvonne, SARPEDON Jean François, LEBON Jean Laurent, FONTAINE Gaëlle Michelle, K/BIDI Emeline, SINIEN Neïma Marie Gabrielle, DIJOUX Moze.

REPRESENTE (S) :

MM. FONTAINE Emilie (par Madame Lisa DERFLA), AHO NIENNE Sandrine (par Madame LAKERMANCE Michèle), VALY Nazir (par Madame Jennifer LABENNE), RIANI Richard (par Monsieur Mohammad OMARJEE), AGATHE Chantal (par Monsieur Willy TAN), GOVINDAMAL Frédéric (par Monsieur Valdo MAROUDE GOPALLE), CALOGINE Ketty (par Monsieur Olivier NARIA), ADIGADOU Marina (par Monsieur David LORION), ALBORA Stéphane (par Monsieur Lilian GOVINDASSAMY POULLE), TAILAMEE Caroline (par Monsieur Roger SELLY), ANDA SITA Jean Gaël (par Madame Moze DIJOUX).

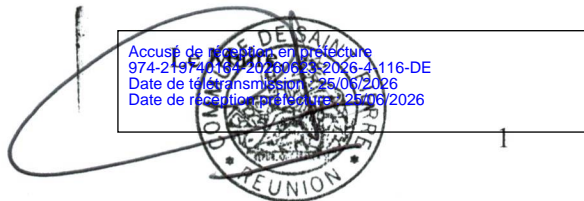
ABSENT :

MM. PAPI Lionel.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Lisa DERFLA pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 25 juin 2026 et la convocation du Conseil Municipal faite le 17 juin 2026.



Accusé de réception en préfecture
974-21974037-20260623-2026-4116-DE
Date de télétransmission : 25/06/2026
Date de réception en préfecture : 25/06/2026

David LORION

Affaire n°04/116 : Attribution de subvention à l'Association Club de Sport Adapté de Saint-Pierre.

Monde du Handicap - Direction de la Proximité

Le Maire informe l'Assemblée qu'il a été saisi d'une demande de subvention de l'Association Club Sport Adapté de Saint-Pierre (C.S.A.S.P) d'un montant de 4 200,00€ (quatre mille deux cent euros) pour la participation au championnat de France de Football à 11.

Cette participation concerne quatre sportifs de l'association CSASP, affiliés à la Fédération Française de Sport Adapté, sélectionnés pour prendre part à cette compétition nationale organisée à Agen du 19 au 21 juin 2026.

L'objectif de cette action, est de permettre à ces sportifs réunionnais de rencontrer et d'échanger avec les athlètes métropolitains, mais également de porter haut les couleurs des sportifs Saint-Pierrois en situation de handicap au niveau national.

Le financement de cette opération est opéré sur la ligne budgétaire suivante :
425 65748 260 RE26000037

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'ATTRIBUER une subvention d'un montant de 1000,00 euros (mille euros) à l'Association Club Sport Adapté de Saint-Pierre.**
- **D'AUTORISER lui ou l'un de ses adjoints délégués dans leurs domaines respectifs de compétences à SIGNER toutes pièces administratives et financières relatives à cette affaire.**

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



David LORION